



**4 avenue des trois frères Arnaud
04400 BARCELONNETTE**

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Année 2014

Table des matières

I.	Présentation de la collectivité en charge de la collecte et de l'élimination des déchets ménagers -	
	4 -	
A.	Le territoire :.....	- 4 -
B.	Les compétences de la collectivité :.....	- 4 -
C.	Organisation du service collecte et traitement des déchets:	- 5 -
D.	Les moyens matériels :	- 5 -
II.	LES DIFFERENTS EQUIPEMENTS UTILES A LA GESTION DES DECHETS EN UBAYE	- 5 -
A.	Le quai de transfert de Plan La Croix.....	- 5 -
B.	La Déchetterie de Plan La Croix.....	- 6 -
C.	Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) du Beynon	- 7 -
D.	Le Centre de tri du Beynon.....	- 7 -
III.	LES ORDURES MENAGERES	- 8 -
A.	La collecte en régie des ordures ménagères.....	- 8 -
B.	Bacs ordures ménagères par communes	- 8 -
C.	Evolution de la collecte des Ordures Ménagères en 2014.....	- 9 -
D.	Evolution des volumes d'ordures ménagères collectés 2006-2014.....	- 9 -
E.	Le coût du transport des ordures ménagères	- 10 -
F.	Le coût de la taxe générale des activités polluantes.....	- 10 -
G.	Le Coût du traitement des ordures ménagères	- 10 -
H.	Le coût total du service des ordures ménagères	- 11 -
IV.	LA DECHETTERIE DE PLAN LA CROIX	- 11 -
A.	Evolution des tonnages collectés en déchetterie entre 2008 et 2013.....	- 11 -
B.	Coûts et tonnages de la déchetterie	- 12 -
C.	Fréquentation de la déchetterie	- 12 -
D.	Les recettes issues des déchets de la déchetterie	- 14 -
E.	La valorisation des déchets	- 14 -
F.	La collecte des D3E :	- 14 -
G.	La collecte des textiles :.....	- 15 -
H.	La collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux :.....	- 15 -
I.	Coût annuel déchetterie et recettes:	- 15 -
V.	LA COLLECTE SELECTIVE EN UBAYE	- 16 -
A.	Les tonnages collectés.....	- 16 -
B.	Le Coût annuel global du service Tri sélectif	- 16 -

- C. Les recettes et soutiens financiers du Tri Sélectif - 17 -
- D. Les reprenneurs de matériaux tri sélectif - 17 -

I. Présentation de la collectivité en charge de la collecte et de l'élimination des déchets ménagers

A. Le territoire :



Communes	Population (recensement 2014)	Communes	Nombre d'habitants
Barcelonnette	2861	Enchastrayes	420
Jausiers	1168	Faucon	320
Le Lauzet	235	La Condamine	199
Méolans	345	Larche	62
Les Thuiles	381	Saint Paul	223
Saint Pons	756	Meyronnes	61
Uvernet	609	Pontis (05)	84

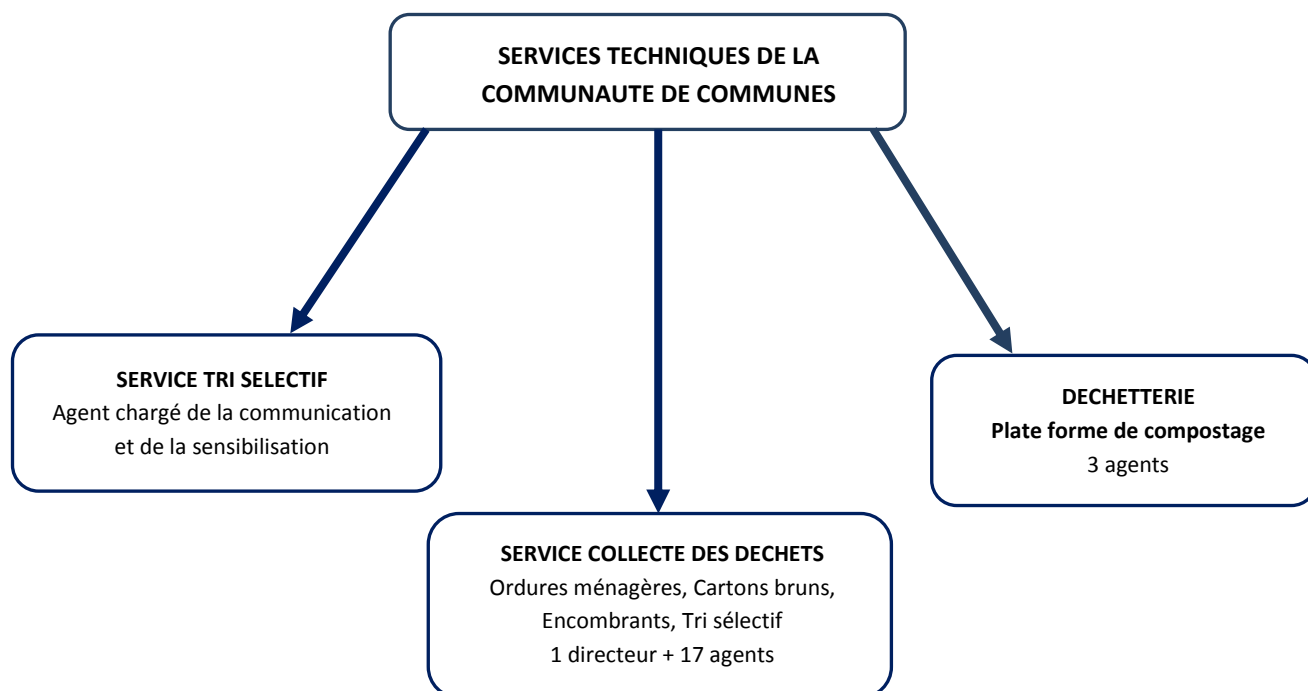
Population du territoire de la Vallée de l'Ubaye : 7724 habitants

B. Les compétences de la collectivité :

La Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » a été créée le 31 décembre 1992, par arrêté préfectoral, elle a pour compétence la collecte et le traitement des déchets des usagers sur le territoire des 14 communes qu'elle regroupe.

La collectivité assure en régie la collecte et le traitement des déchets, sauf pour la commune de Pontis, compte tenu de l'éloignement de cette commune une convention de prestations de services a été passée avec le SMICTOM de l'Embrunais, pour l'enlèvement et le traitement des déchets.

C. Organisation du service collecte et traitement des déchets:



D. Les moyens matériels :

La communauté de la vallée de l'Ubaye possède un parc de bennes de collecte dont l'entretien est réalisé au sein de l'atelier mécanique. Le parc est composé de 6 camions bennes d'une capacité de 12 m³ chacun, et d'un camion multi benne réservé à la collecte du tri sélectif.

Les conteneurs d'ordures ménagères et les colonnes d'apport volontaire du tri sélectif sont la propriété de la collectivité. Ils sont entretenus par les agents des services techniques de la communauté.

Conteneurs OM dans la vallée de l'Ubaye : environ 1200 unités,
Colonnes de tri sélectif dans la vallée de l'Ubaye : 120 unités réparties en 52 points d'apport volontaire de tri sélectif.



II. LES DIFFERENTS EQUIPEMENTS UTILES A LA GESTION DES DECHETS EN UBAYE

A. Le quai de transfert de Plan La Croix

Le quai de transfert de Plan la Croix est utilisé pour compacter et transférer les ordures ménagères à l'ISDND du Beynon. La société « Alpes Assainissement-Veolia » a installé son quai de transfert dans les anciens locaux qui abritaient le broyeur OM entre 1975 et 2000.



En moyenne, une semi remorque de 25 tonnes d'ordures ménagères part pour l'ISDND du Beynon tous les deux jours.

B. La Déchetterie de Plan La Croix

La Communauté de communes possède une déchetterie située sur la commune de Faucon au lieu dit de Plan la Croix, elle a été mise en service en novembre 2001. La déchetterie est un espace clos et gardienné, utilisé par les usagers qui viennent y déposer tous les déchets qui ne sont pas collectés en ramassage (encombrants, cartons...). Les usagers doivent effectuer chez eux ou sur la déchetterie, le tri entre les différents matériaux et les apporter par leur propre moyen pour les répartir dans les différentes bennes. Les déchets sont ensuite acheminés au centre de tri du Beynon.



Les horaires d'ouverture sont :

- Hiver : 8h/12h et 13h30/17h30
- Eté : 8h/12h et 13h30/18h30 + le dimanche matin 8h/12h du 15 juin au 15 septembre

La déchetterie est ouverte à tout le monde y compris aux artisans, commerçants, entreprises et collectivités. Elle emploie pour l'instant trois personnes à temps plein.

Le site possède :

- un grand quai couvert composé de sept cellules de déchargement,
- un bureau
- une salle de douche avec WC
- une cellule de déchargement et de stockage du verre.
- un broyeur de déchets verts et un cribleur servant à la production du compost
- un centre d'enfouissement technique de classe III (uniquement des gravats).



Centre d'enfouissement technique

C. Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) du Beynon

Ce site est situé sur la commune de Ventavon, à mi chemin entre Gap et Sisteron. Placé sur le lieu dit du Beynon à proximité de la sablière.

La surface totale est de 11 hectares, dont 9 sont réservés pour le dépôt des déchets. La capacité maximale annuelle est de 75 000 tonnes. La capacité maximale de stockage de déchets non dangereux est de 1.6 millions de m³.

La société « Alpes Assainissement » est autorisée à exploiter l'ISDND du Beynon par arrêté préfectoral du 27 décembre 2002.

En 2013, la Vallée de l'Ubaye a envoyé à l'enfouissement au centre de stockage du Beynon, environ **3 780 tonnes** d'ordures ménagères et **624 tonnes** d'encombrants.



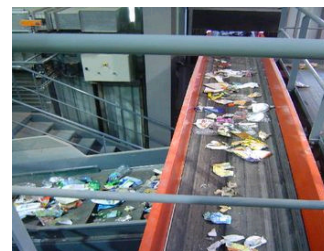
D. Le Centre de tri du Beynon

Le centre de tri se situe au Beynon, à côté du centre d'enfouissement, la société « Alpes Assainissement » en est propriétaire. Implanté sur un terrain de 8000 m², il est constitué d'un bâtiment de 2100 m², d'une zone couverte extérieure de 360 m². Conçue pour recevoir 10 000 tonnes de déchets valorisables par an, l'installation est équipée d'une chaîne de tri, et d'un matériel de tri optique capables de traiter les papiers, les cartons, l'acier, et les emballages ménagers.



Le centre de tri est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). Il répond aux exigences de l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2002. Il est certifié ISO 14 001.

596 tonnes de déchets issus de la collecte sélectives ont été évacués au centre de tri.



Le site emploie 12 personnes dont 8 agents de tri.

III. LES ORDURES MENAGERES

A. La collecte en régie des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères s'effectue en régie sur le principe du ramassage en points de regroupement et par secteurs : haute vallée, basse vallée, stations, et centres villes .En périodes touristiques la fréquence de collecte est journalière, bihebdomadaire le reste de l'année.

Un marché de prestation de services a été signé le 1^{er} septembre 2014 avec la société Alpes Assainissement, elle est chargée du transport et du traitement des OM vers le centre d'enfouissement du Beynon, qui prend fin le 31/08/2018.

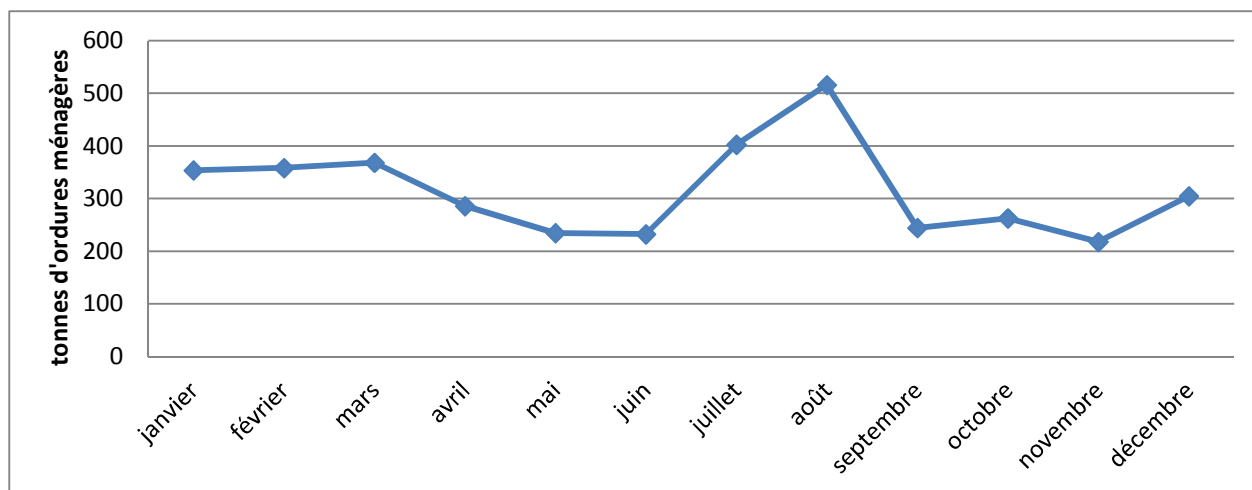
La diminution constatée sur l'année 2014 est de 1.89 % sur le tonnage

B. Bacs ordures ménagères par communes

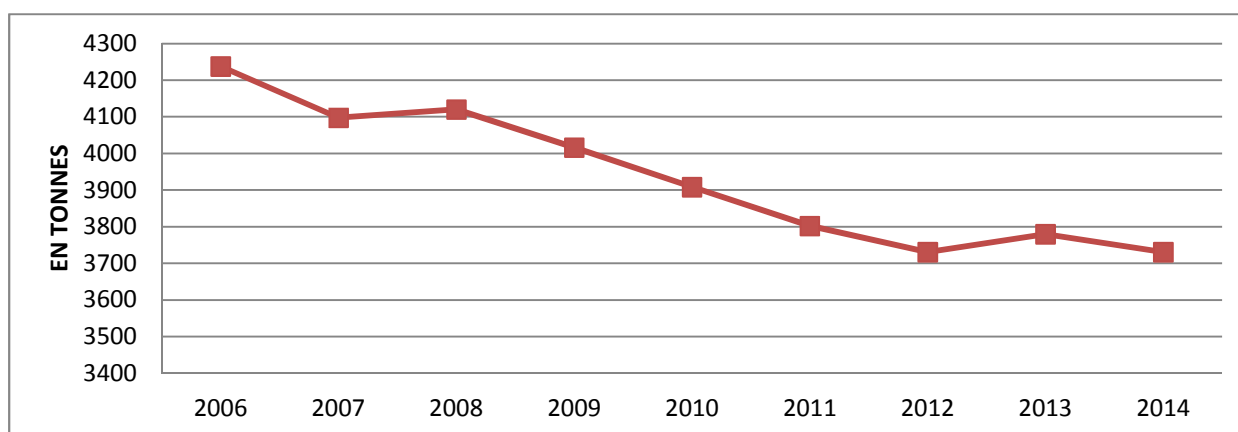
COMMUNES	UNITES
Le Lauzet	73
Méolans -Revel	78
Les Thuiles	50
Saint Pons	85
Barcelonnette	285
Uvernet Fours	198
Faucon	38
Enchastrayes	170
Jausiers	160
La Condamine	70
Meyronnes	12
Larche	25
Saint Paul	31
TOTAL	1275

Pour l'année 2014, chaque bac implanté dans la vallée a reçu 2.92 tonnes d'ordures ménagères en moyenne.

C. Evolution de la collecte des Ordures Ménagères en 2014



D. Evolution des volumes d'ordures ménagères collectés 2006-2014



Entre 2006 et 2014, nous constatons une baisse de 12 % des tonnages d'ordures ménagères.

OM	tonnes collectées	
	tonnage /an	évolution tonnage %
2006	4237,90	
2007	4097,60	-3,31 %
2008	4120,10	+ 0,54 %
2009	4016,15	- 2,52 %
2010	3908,45	-2,68 %
2011	3802,10	-2.72 %
2012	3731,10	-1.89 %
2013	3780,00	+1.01 %
2014	3731,00	-1,30%

E. Le coût du transport des ordures ménagères

coût du transport				
	tonnage/an	cout unit transport/tonne	cout total / an transport	évolution du cout de transport/tonne
2008	4120,20	31,39 €	129 329,94 €	
2009	4016,15	33,50 €	134 541,02 €	+ 6,72 %
2010	3908,45	33,01 €	129 030,29 €	- 1,46 %
2011	3802,10	34,66 €	131 781,38 €	+ 4,99 %
2012	3731,10	34,97 €	130 493,61 €	+ 0,89 %
2013	3780,00	35,45 €	134 035,24 €	+1,37 %
2014	3731,00	37,86 €	141 241,31 €	+6,80 %

F. Le coût de la taxe générale des activités polluantes

coût de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes)				
OM	tonnage /an	TGAP prix /tonnes	TGAP cout/an	évolution du coût de la TGAP/tonne
2008	4120,10	8,21 €	33 826,02 €	
2009	4016,15	13,00 €	52 209,95 €	+ 58,34 %
2010	3908,45	17,00 €	66 443,65 €	+ 30,76 %
2011	3802,10	17,00 €	64 641,65 €	+ 0%
2012	3731,10	20,00 €	74 622,00 €	+ 15,44 %
2013	3780,00	22,00 €	83 160,00 €	+ 10 %
2014	3731,00	10,00 €	79 867,20 €	-45%

G. Le Coût du traitement des ordures ménagères

coût du traitement des OM				
OM	tonnage /an	coût traitement / tonne	coût traitement / an	évolution du coût de traitement/tonne
2008	4120,10	62,68 €	258 247,68 €	
2009	4016,15	66,88 €	268 600,11 €	+ 6,7 %
2010	3908,45	65,70 €	256 745,07 €	-1,76 %
2011	3802,10	67,70 €	257 431,94 €	+ 0,267 %
2012	3731,10	69,20 €	258 205,78 €	+0,301 %
2013	3780,00	70,16 €	265 207,97 €	+ 1,39 %
2014	3731,00	70,75 €	263 998,46 €	+ 0,84 %

H. Le coût total du service des ordures ménagères

coût total du service OM				
OM	tonnage /an	coût total /tonne	cout total /an	évolution %
2008	4120,10	255,44 €	1 052 455,87 €	
2009	4016,15	257,62 €	1 034 641,87 €	+0.85%
2010	3908,45	273,59 €	1 069 351,25 €	+6.20%
2011	3802,10	278,91 €	1 060 450,07 €	+1.19%
2012	3731,10	294,81 €	1 099 956,59 €	+5.70%
2013	3780,00	293,33 €	1 108 807,73 €	-0.51%
2014	3731,00	306, 944 €	1 145 207,69 €	+4,64%

Coût total : transport, traitement et tgap + charges de fonctionnement + charges de personnel

Malgré des tonnages d'ordures ménagères en baisse le coût du service ne cesse d'augmenter. Entre 2008 et 2014 nous constatons une hausse du coût du service de collecte des ordures ménagères de 8,81%, alors que nous avons une baisse de 9,44 % du tonnage des ordures ménagères ceci est du en partie à l'augmentation des charges de transport et traitement du perestataire de service .

IV. LA DECHETTERIE DE PLAN LA CROIX

C'est la société Alpes Assainissement qui prend en charge l'évacuation des déchets de la déchetterie, dans le cadre d'un marché de prestation de services signé le 1^{er} septembre 2014 pour une durée de quatre ans.

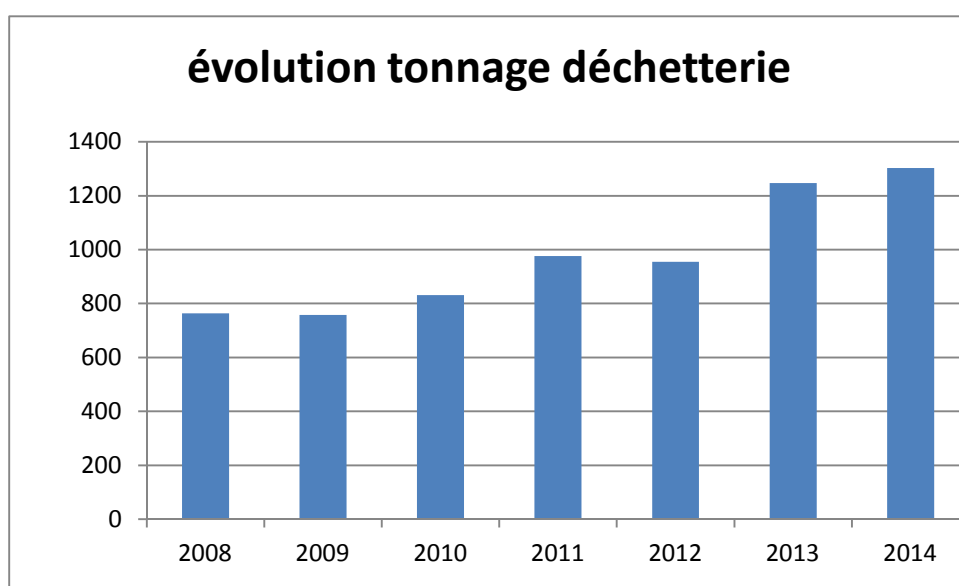
A. Evolution des tonnages collectés en déchetterie entre 2008 et 2013

<i>exprimés en tonnes</i>	Cartons	Encombrants	Emb plastique souillés	Ferraille	Plast à recycler	DMS	BOIS	total annuel
2008	125,50	604,15	3,96	N.C	/	13,70	0	764,07
2009	125,36	618,30	4,10	N.C	/	6,00	0	757,96
2010	135,30	573,65	8,08	N.C	/	8,85	91,40	831,50
2011	128,15	615,60	6,10	N.C	32,96	12,64	174,55	976,00
2012	118,50	574,65	3,62	37.40	32,36	4,60	177,90	955.28
2013	120,95	623,45	6,10	293,15	25,66	3,18	174,50	1246,99
2014	124,00	629,58	5.62	334.59	28.40	3.43	177,05	1302,67

B. Coûts et tonnages de la déchetterie

	total annuel	évolution tonnages collectés	coûts annuel de fonctionnement	coût / tonne	évolution des coûts / tonne
2008	764,07		247 016,36 €	323,29 €	
2009	757,964	-0,80%	244 498,13 €	322,57 €	-0,22%
2010	831,496	9,70%	252 829,18 €	304,07 €	-5,73%
2011	976	15,92%	278 219,98 €	285,06 €	-5,25%
2012	955,28	-6,39%	284 569,36 €	297,89 €	9,26%
2013	1246,99	30,53%	294 855,24 €	236,45 €	-20,62%
2014	1302,67	4,47%	305 258,68 €	243,33 €	2,91 %

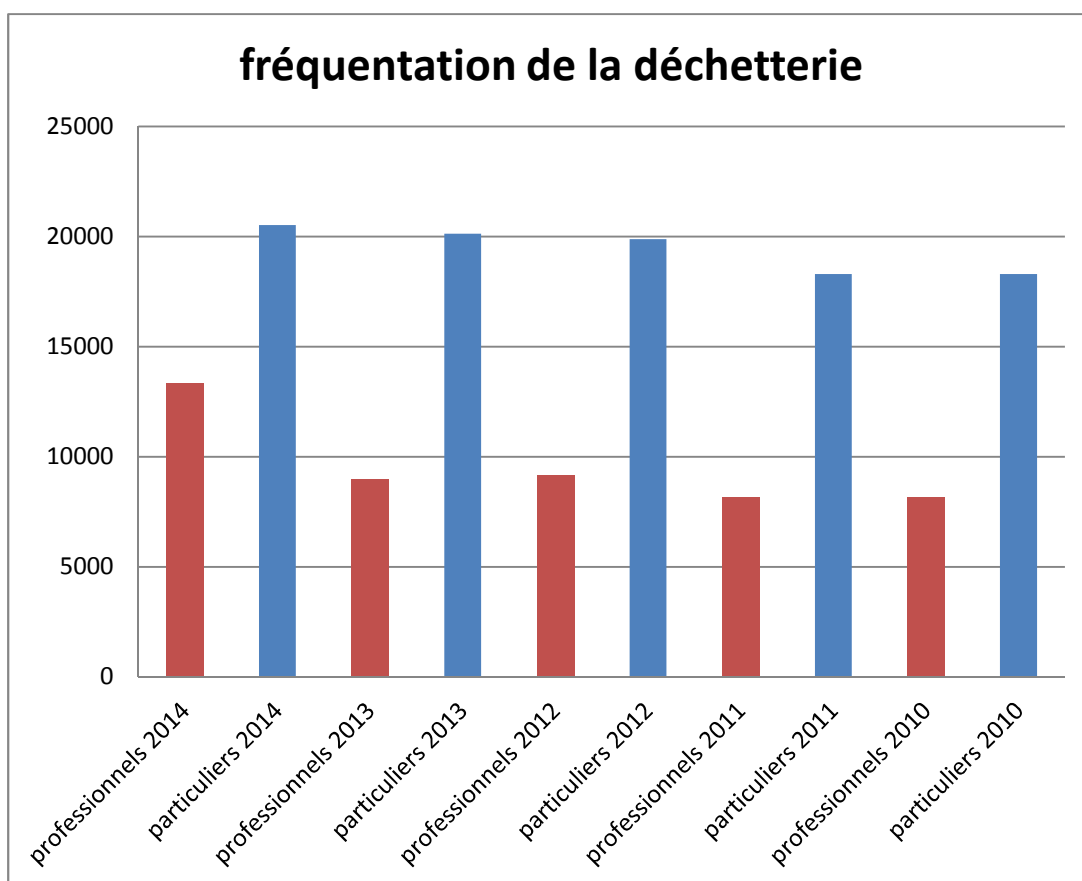
Le coût annuel : transport et traitement + charges de fonctionnement + charges de personnel.



C. Fréquentation de la déchetterie

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	octobre	nov	déc	total
professionnels 2014	500	610	520	800	1430	879	3100	978	830	1045	715	1920	13327
particuliers 2014	1200	1400	1360	2130	2290	2239	1255	2400	1900	2315	1390	645	20524
professionnels 2013	407	415	400	880	875	718	1160	869	715	1090	1081	485	9095
particuliers 2013	1370	1156	1240	1910	2500	2155	2650	2310	1760	2490	1300	1325	22166
professionnels 2012	441	600	726	880	845	877	854	920	745	950	780	350	8968
particuliers 2012	1080	1430	1470	1680	2340	1825	1988	2040	1670	2010	1680	910	20123
professionnels 2011	470	855	695	775	730	699	865	1150	900	650	910	468	9167
particuliers 2011	840	1340	2110	1747	1770	2167	2015	2800	1800	1465	930	900	19884
professionnels 2010	180	160	182	901	700	950	958	970	820	900	810	625	8156
particuliers 2010	485	365	366	1710	1700	2100	2334	2390	2002	1860	1860	1120	18292

fréquentation de la déchetterie



Dépôts en m3	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	total
DECHETS VERTS PRO	90		150	595	780	822	915	680	830	1055	600	275	6 792
DECHETS VERTS PART	33	17	165	453	400	367	345	364	280	494	292	153	3 363
BOIS PRO	80	60	70	101	110	121	125	122	110	131	124	106	1 260
BOIS PART	73	50	60	80	100	210	120	91	90	104	102	96	1 176
GRAVATS PRO	170	130	225	514	780	373	645	371	400	655	203	323	4 789
GRAVATS PART	77	120	232	186	300	231	915	176	170	227	135	143	2 912
ENCOMBRANTS PRO	115	107	153	174	191	192	240	168	180	234	189	158	2 101
ENCOMBRANTS PART	110	103	141	152	171	251	235	153	150	175	160	127	1 928
FER PRO	53	45	52	66	60	84	102	67	85	90	95	65	864
FER PART	38	46	50	61	62	80	93	84	80	68	77	60	799
CARTONS PRO	145	111	110	129	137	132	196	228	125	87	171	160	1 731
CARTONS PART	84	67	100	74	83	95	110	105	80	82	111	95	1 086
D3E PRO	60	47	60	105	70	78	75	94	40	59	78	61	827
D3E PART	50	42	50	93	66	65	92	102	60	58	63	67	808
PLAST PRO	29	27	25	27	32	45	60	26	28	38	39	27	403
PLAST PART	17	14	30	20	25	43	20	23	21	19	29	25	286

D. Les recettes issues des déchets de la déchetterie

Carton Brun	4117,50 €
Ferrailles	20417,76 €

E. La valorisation des déchets

Les différents repreneurs des déchets valorisables issus de la déchetterie

Produits	Recycleurs
Carton	SAICA - Espagne
Bois	Alpes Assainissement – agence de Manosque
Ferrailles	CMR , La Brillanne jusqu'à septembre 2014 et ensuite SARL Baptiste
Pneus	ECO PHU -Marignane, filiale de Derichebourg Environnement
Huile de Friture	ECO GRAS - Bonneuil sur Marne- filiale de Veolia
Huile de Vidange	CEVIA - Rognac – filiale de Veolia
Emballages Plastiques souillés	SOLAMAT – Rognac
Déchets ménagers spéciaux	SOLAMAT – Rognac

F. La collecte des D3E :

Mise en place depuis avril 2008, la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques est soutenue financièrement par l'éco organisme « ECO SYSTEME ».

Cette collecte n'occasionne aucun frais de transport et traitement.

Quatre catégories d'équipements bien distinctes :

- petit électroménager (consoles, téléphones, ordinateur...)
- écran (écran ordinateur, télévision...)
- équipement électrique réfrigérant
- gros équipement électrique divers

	Tonnes 2009	Tonnes 2010	Tonnes 2011	Tonnes 2012	Tonnes 2013	Tonnes 2014
petit électroménager	17,23	17,62	17,78	16,35	17,56	16,96
écran	24,08	23,68	35,41	32,013	23,52	26,30
Equipement réfrigérant	38,58	28,66	27,76	30,16	28,40	25,70
équipement électrique divers	72,59	72,5	70,14	73,13	77,38	60,98
Total	152,49	142,46	151,09	151,65	146,87	129,94

G. La collecte des textiles :



La collecte des textiles pour l'année 2014 s'élève à 18,6 tonnes. De cette manière la communauté de Communes soutien l'entreprise d'insertion « Les fils d'Ariane », qui emploie 34 personnes. La collecte est assurée par l'association, et les containers textiles lui appartiennent.

textiles	tonnes collectées
2009	3,2
2010	12,87
2011	12,89
2012	16,3
2013	18,6
2014	24,40

Deux nouveaux collecteurs ont été implantés sur le territoire, ce qui a permis d'augmenter la capacité de collecte.

H. La collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux :

Compte tenu d'une forte demande des personnes en auto-traitement à leur domicile qui produisent des DASRI, une cellule de dépôt a été mise en place sur la déchetterie de plan la croix. C'est la société « la Collecte Médicale » basée dans la Drôme qui collecte ces déchets, avec une fréquence de 1 fois tous les deux mois.



I. Coût annuel déchetterie et recettes:

	2014			
	tonnages	coûts	coût / tonne	recettes
carton	124,00	20 965,76 €	169,08 €	4 117,50 €
encombrants	629,58	98 572,11 €	156,57 €	0,00 €
bois	177,05	26 634,44 €	150,43 €	0,00 €
plastiques	28,40	5 577,26 €	196,38 €	0,00 €
bidons souilles	5,62	5 233,27 €	931,19 €	0,00 €
ferrailles	334,59	0,00 €	0,00 €	20 417,76 €
DDS	3,43	4 812,00 €	1 402,92 €	0,00 €
total déchetterie	1302,67	161 794,84 €	124,20 €	24 535,26 €

tonnage collecté déchetterie 2013	1302.67
Transport et traitement TTC	161794.84 €
Coût service TTC (charges personnels, carburant, autres charges ...)	143 463,84 €
Coût total de la déchetterie TTC	305 258,68 €

Soit un coût à la tonne de 234.33 € pour les déchets de la déchetterie

V. LA COLLECTE SELECTIVE EN UBAYE

C'est la société Alpes assainissement qui prend en charge le transport et le traitement des déchets issus du tri sélectif, dans le cadre d'un marché de prestations de services signé le 1^{er} septembre 2010, pour une durée de quatre ans.

A. Les tonnages collectés

	journaux magazines	emballages ménagers	verres	tonnes triées/an	évolution en %
2008	185,82	84,2	270,1	540,12	
2009	185,8	85,6	299,24	570,64	+ 5,65 %
2010	181,7	93,6	321,16	596,46	+4,52 %
2011	178,55	84,60	299,30	562,45	- 5,70 %
2012	176	91,25	319,68	586,93	+ 4,35 %
2013	163,85	87	308,74	559,59	-4,65 %
2014	158,65	81,20	280,18	520,03	-7,07%

B. Le Coût annuel global du service Tri sélectif

	tonnes triées/an	coût total annuel du service	Coût / tonne	évolution %
2008	540,12	129 971,00 €	240,63 €	
2009	570,64	112 021,13 €	196,31 €	-18,42%
2010	596,46	106 389,41 €	178,37 €	-9,14%
2011	562,45	124 834,94 €	221,95 €	+ 24,43 %
2012	586,93	134 968,83 €	229,96 €	+8,12 %
2013	559,59	152 769,67 €	273 ,00 €	+18,70%
2014	520,03	167 969,74 €	323,00 €	+18,31 %

Coût total : transport et traitement + charges de fonctionnement + charges de personnel.

tonnage collecté tri sélectif 2014	520,03
Transport et traitement TTC	49 614,42 €
Coût service TTC (charges personnels, carburant, autres charges ...)	118 355,32 €
Coût total du service tri sélectif TTC	167 969,74 €

Soit un coût à la tonne de 323 € pour les déchets du tri sélectif

C. Les recettes et soutiens financiers du Tri Sélectif

	Tonnes	Recettes matières
emb ménagers	81.20	9 977,62 €
JRM	158.65	5 519,25 €
verre	280.18	6 290,04 €
Soutien eco emballage		42 008,34 €
Soutien ECO FOLIO		5 265,46 €
Total recettes		69 060,71 €

D. Les reprenneurs de matériaux tri sélectif

Produits	Recycleurs
Plastique PEHD	MPB - Loyère
Plastique PET Clair et Pet Foncé	DENTIS – Italie
Emballages Carton	Papeterie EMIN LEYDIER – Oyonnax
Acier	ARCELOR MITTAL – Fos sur mer
Aluminium	AFFIMET – Compiègne
Verre	VERRERIE DU LANGUEDOC - Vergeze

REALISE TRI SELECTIF- DECHETTERIE- OM 2014

DEPENSES

Chapitre	Libellé	REALISE
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	642 914,48
O12	CHARGES A CARACTERE PERSONNEL	458 661,09
66	CHARGES FINANCIERES	3 813,84
O42	AMORTISSEMENTS	18 712,87
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	21 105,41
S/TOTAL OM		1 145 207,69
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	88 045,61
O12	CHARGES DE PERSONNEL	55 152,77
O40	AMORTISSEMENT	24 771,36
S/TOTAL TRI SELECTIF		167 969,74
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	187 773,50
O12	CHARGES DE PERSONNEL	103 250,19
66	CHARGES FINANCIERES	1 916,14
O42	AMORTISSEMENTS	987,90
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	11 330,95
S/TOTAL DECHETTERIE		305 258,68
66	CHARGES FINANCIERES	2 585,74
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	11 502,78
S/TOTAL TX DECHARGE		14 088,52
66	CHARGES FINANCIERES	4 288,57
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	18 303,57
S/TOTAL TX DIGUE OM		22 592,14
TOTAL		1 655 116,77

RECETTES

Chapitre	Libellé	REALISE
O13	ATTENUATION DE CHARGES	1 332,08
70	PRODUITS DES SERV VENTES DIVERSES	11 450,00
73	IMPOTS ET TAXES	1 677 130,00
77	PRODUITS EXEPTIONNELS	874,00
S/TOTAL OM		1 690 786,08
O13	ATTENUATION DE CHARGES	-
70	PRODUITS DES SERV VENTES DIVERSES	520,00
74	DOTATIONS, SUBV ET PARTICIPATIONS (*)	47 273,80
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE(*)	34 302,89
77	PRODUITS EXEPTIONNELS	-
S/TOTAL TRI SELECTIF		82 096,69
O13	ATTENUATION DE CHARGES	90,37
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE(*)	20 417,76
77	PRODUITS EXEPTIONNELS	-
S/TOTAL DECHETTERIE		20 508,13
TOTAL		1 793 390,90